
Parcours toponymiques de l'Amérique française

André Lapierre
Département de linguistique
Université d'Ottawa

Discipline de convergence de la linguistique, de la géographie et de l'histoire, la toponymie se prête particulièrement bien aux trois grands thèmes du présent ouvrage : langue, espace et société. Puisés à même le lexique d'une langue, les noms de lieux servent à définir et délimiter l'espace dans lequel évolue une collectivité linguistique. Ainsi une société apprivoise-t-elle son environnement en désignant dans sa propre langue les composantes de son milieu géographique. Mais la toponymie va bien au-delà de cette visée immédiate en fournissant en même temps une image intime de l'âme d'un peuple. Albert Dauzat (1946, p. 9), à ce sujet, a fait la remarque suivante : « En nous enseignant comment on a désigné, suivant les époques et les milieux, les villes et villages, les domaines et les champs, les rivières et les montagnes, elle nous fait mieux comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression. » Nous limiterons ici nos remarques à la toponymie d'origine française en Amérique du Nord, en particulier à son aire extra-québécoise, en raison du peu de recherche dont celle-ci a fait l'objet jusqu'ici et du cadre particulier de cet ouvrage.

LES DÉBUTS

La découverte du Nouveau Monde et son exploration subséquente ont déclenché une intense période de dénomination toponymique. Avant

même que Jacques Cartier n'effectue son historique voyage dans le golfe du Saint-Laurent en 1534, l'explorateur florentin Giovanni da Verrazano, au service du roi de France François I^{er}, avait déjà arpenté la côte est du continent nord-américain et lui avait donné en 1524 le nom de *Nouvelle-France*. Verrazano désigne en même temps une bonne vingtaine d'entités le long de la côte est des États-Unis. Il s'agit surtout de transferts toponymiques venus de France comme *Dieppe*, *Honfleur*, ou encore *Angoulême*, nom qui s'appliquait au site de l'actuelle ville de New York. Mais, remarque Marcel Trudel (1973, p. 39), cette première couche onomastique française a été de courte durée, car elle fut bientôt remplacée par des toponymes espagnols, à la suite des voyages de Gomez et de Vasquez de Ayllon.

En fait, il faudra attendre la venue de Jacques Cartier pour que commence effectivement la dénomination spatiale de l'Amérique en langue française. Les relations de voyages de l'explorateur malouin ne laissent aucun doute sur la paternité des toponymes qu'il donne aux terres qu'il découvre. On lui attribue une quarantaine de désignations (Morissonneau, 1978, p. 20), la plupart hagionymiques, dont le célèbre *Saint-Laurent*, nom qui s'applique d'abord à une baie, puis à un golfe, puis au fleuve tout entier. Cette activité de dénomination se poursuivra de façon encore plus substantielle avec Samuel de Champlain dont les désignations débordent largement l'aire couverte par Cartier, allant des côtes du Maine jusqu'au lac Huron, et lui valant, sur le plan toponymique aussi, le surnom bien mérité de «père de la Nouvelle-France».

Il faut évoquer ici la question du substrat amérindien. On sait que les nombreuses tribus et bandes qui formaient la population autochtone de l'Amérique étaient pour la plupart nomades et sans tradition écrite. Nous savons aussi qu'elles avaient, et peut-être depuis bien longtemps, découpé leur univers géographique en assignant des noms aux nombreux lacs, ruisseaux, rivières et forêts où elles exerçaient leurs activités traditionnelles de chasse et de pêche. L'absence de documentation écrite et notre connaissance relativement pauvre des dialectes aborigènes aux XVI^e et XVII^e siècles font que l'origine et l'évolution de la toponymie qui s'y rattache nous échappent complètement. Il faudra donc attendre l'arrivée des explorateurs européens, leurs récits de voyages et leurs cartes surtout, pour prendre conscience de l'abondance des noms géographiques amérindiens comme *Saguenay*, *Québec*, *Hochelaga*, *Niagara*,

Mississippi. Il n'existe d'ailleurs aucune étude d'envergure sur les mécanismes linguistiques qui ont fait passer les toponymes d'origine aborigène de leur forme orale à leur forme graphique européanisée.

LES DEUX COMPOSANTES

Pendant plus de 150 ans, les nombreux voyages qu'entreprennent explorateurs, missionnaires et voyageurs vont déterminer le faciès toponymique de l'Amérique française. Les grandes voies de communication, les lacs et rivières, les éléments du relief, les postes de traite et les installations civiles et militaires revêtent des noms puisés à même le répertoire lexical et l'héritage patronymique français. La toponymie de la Nouvelle-France s'organise essentiellement autour de deux grandes composantes, celle des désignations commémoratives et celle des noms descriptifs. La commémoration vise d'abord les personnalités civiles, militaires et religieuses de l'époque, sans oublier la famille royale: *Île d'Orléans, Lac Champlain, Rivière Richelieu, Port-Royal, Louisbourg, Louisiane*, par exemple. Cette toponymie commémorative est souvent hagionymique, témoin de la ferveur religieuse et de la tradition catholique des premiers arrivants: *Lac Sainte-Claire, Île Saint-Jean, Golfe et Fleuve Saint-Laurent, Rivière Saint-Charles, Sault-Sainte-Marie*, etc.

La deuxième composante, celle de la description, est beaucoup plus riche et variée sur le plan lexical et thématique puisqu'elle s'apparente largement à la flore et à la faune. Les termes proviennent soit du lexique de la langue commune, comme *Pointe aux Alouettes, Cap à l'Anguille, Rivière à la Carpe, Rivière aux Castors, Île aux Cèdres, Rivière aux Cygnes*; soit des dialectes amérindiens, comme *Rivière l'Achigan, Rivière des Atocas, Rivière du Caribou, Cap des Maringouins*; ou bien d'innovations lexico-sémantiques proprement nord-américaines, comme *Rivière Bête Puante, Rivière au Rat Musqué, Lac aux Sucrieries*. La description vise également des champs secondaires comme les phénomènes atmosphériques: *Baie du Tonnerre, Lac à la Pluie*, ou encore la nature des cours d'eau: *Rivière aux Vases, Rivière aux Sables*.

L'INTÉRÊT DES ÉTUDES TOPONYMIQUES

L'étude de cet immense héritage toponymique n'est pas sans intérêt. À partir du dépouillement de plus de 150 cartes d'époque, Suzelle Blais (1983) a démontré comment une meilleure connaissance des noms géographiques pouvait contribuer à l'étude de la langue québécoise et du fonds français commun. Entre autres, les nombreuses attestations cartographiques qu'elle fournit permettent de préciser l'extension du champ sémantique de plusieurs lexies françaises en terre d'Amérique et même d'éclairer l'étymologie de certains mots de la langue commune que le FEW (*Französisches etymologisches Wörterbuch*) de W. von Wartburg classe parmi les mots d'origine obscure.

Dans notre étude (Lapierre, 1986, p. 344-345) de la carte du lac Ontario de Bréhant de Galinée (Trudel, 1973, p. 90), nous avons relevé une extension du champ sémantique et un changement de catégorie grammaticale de l'adjectif *rapide* qui, devenu substantif et générique, prend désormais le sens de « cascade d'eau ». De même, le mot *portage*, qui, avant l'exploration du Nouveau Monde, ne signifiait que « action de porter », va prendre en Nouvelle-France un sens nouveau, s'appliquant particulièrement à l'action de transporter à dos canot et marchandises pour éviter les nombreux sauts et rapides, caractéristiques de l'hydrographie des Pays-d'en-Haut. Il est plus intéressant encore de noter que le mot entre dans le lexique géographique avec la valeur d'un générique désignant le lieu même où se fait l'action du portage. La nomenclature géographique a aussi fourni des régionalismes comme, en Louisiane, le générique *bayou*, emprunt amérindien francisé, désignant un ruisseau de faible débit. Les travaux de Randall Detro (1986, p. 492) démontrent que le terme ne s'applique qu'à la vallée du Mississippi et qu'il a connu une étonnante extension sémantique, servant à nommer, entre autres, des lacs, des coulées et des bassins. *Rapide*, *portage* et *bayou* sont par la suite passés dans la langue commune et sont aujourd'hui attestés dans les dictionnaires courants. Les trois termes ont également été empruntés par les anglophones et intégrés au lexique anglo-américain.

LE SORT DE LA TOPONYMIE FRANÇAISE

Au XVIII^e siècle, les noms géographiques français recouvraient une bonne partie du continent nord-américain. Celui-ci s'étendait depuis Terre-Neuve jusqu'au pied des Rocheuses et, au sud, jusqu'en Louisiane. De leur côté, les Anglais, présents en Virginie dès le début du XVII^e siècle, avaient donné naissance à leur propre toponymie le long du littoral de l'Atlantique. Celle-ci avait pris une ampleur considérable mais, jusqu'à cette époque, la frontière toponymique coïncidait avec la frontière politique et linguistique. Cette situation de relative stabilité toponymique sera bouleversée d'abord par le traité d'Utrecht, qui fait basculer l'Acadie et Terre-Neuve dans l'aire politique anglaise en 1713, et ensuite par le traité de Paris qui, en 1763, consacre le passage de la Nouvelle-France à l'Angleterre. En même temps qu'on met en place de nouvelles structures administratives, politiques et commerciales relevant d'une tradition linguistique différente, un nouveau peuplement anglophone s'amorce sur le territoire français avec l'arrivée des loyalistes britanniques réfugiés au Canada à la suite de la guerre de l'Indépendance américaine. De ce nouveau contexte résultera un contact linguistique qui aura de sérieuses répercussions en toponymie.

Précisons d'abord que, dans une large mesure, le conquérant a respecté les noms de lieux solidement ancrés dans l'usage, en particulier dans la vallée du Saint-Laurent. L'étude des cartes et des documents de la dernière moitié du XVIII^e siècle nous montre cependant que les toponymes situés à l'extérieur de l'épicentre du peuplement français ont subi des modifications substantielles. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grandes classes selon les procédés linguistiques qui ont modifié la forme des toponymes.

PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES NOMS DE LIEUX FRANÇAIS

Le premier procédé est celui de la traduction par lequel la forme de base française est traduite dans la langue cible. En voici quelques exemples bien connus relatifs à l'Ontario: *Lac Supérieur* > *Lake Superior*; *Anse du Tonnerre* > *Thunder Bay*; *Lac des Bois* > *Lake of the Woods*. Le procédé a été largement utilisé, touchant même le Québec

où, jusqu'à une période encore récente, on trouvait sur des cartes anglaises *Three Rivers* et *Seven Islands* à la place de *Trois-Rivières* et *Sept-Îles*. Comme l'explique Morissonneau (1972, p. 262), la traduction a pu aussi être motivée par une incompatibilité des systèmes phonologiques des deux langues, rendant difficile la prononciation du toponyme français par un locuteur anglais. De plus, on peut croire que l'homographie et la quasi-homophonie de certaines formes ont facilité le passage d'une langue à l'autre. On n'a qu'à songer aux doublets du type *Rivière au Raisin / Raisin River*; *Île au Massacre / Massacre Island*; *Rivière au Crédit / Credit River*, pour ne nommer que ceux-là.

Le deuxième procédé, qui, très souvent, relève plus de la politique que de la linguistique ou de la sociolinguistique, est celui de la substitution par lequel la forme d'origine française est tout simplement remplacée par une forme anglaise. Nous avons déjà démontré comment ce processus a été appliqué en Ontario (Lapierre, 1986, p. 345-346) où, par exemple, le premier gouverneur général du Haut-Canada, John Graves Simcoe, a changé le nom de *Rivière la Tranche*, dans le sud-ouest de la province, en celui de *Thames River* par une proclamation royale en date du 16 juillet 1792. Ces substitutions toponymiques avaient commencé en Nouvelle-Angleterre dès le XVII^e siècle et se sont poursuivies au-delà des Appalaches à mesure que les Français perdaient le contrôle de la vallée de l'Ohio. Nous connaissons encore mal l'ampleur de ce type de mutations, souvent par défaut de documentation pertinente.

Le dernier procédé est plus complexe et vise l'intégration graphophonologique des toponymes français d'origine en une nouvelle forme anglaise. Ce procédé est fréquent dans les franges de la francophonie nord-américaine et se produit surtout aux États-Unis. Il convient de distinguer ici deux modes de transformation selon que la source française est écrite ou orale. Si le passage du français à l'anglais s'appuie sur une forme écrite, l'intégration se fera par l'application des valeurs graphémiques anglaises aux graphèmes français. Ainsi *Détroit* est-il devenu [dɪtɹɔɪt], *Huron* se prononce [hjuɹən], *Boisé* est devenu [boɪzɪj], un peu comme un Allemand, n'ayant jamais entendu le toponyme *Québec*, prononcerait naturellement [kvebək] en accordant aux graphèmes leur valeur dans sa langue maternelle. Dans pareils cas, la

forme écrite d'origine ne change pas ou très peu et c'est à travers une phonie anglaise que la forme se fixe dans l'usage. Ainsi le continent américain est-il aujourd'hui parsemé de toponymes dont la graphie est française mais dont la prononciation ne correspond plus à la forme d'origine. Aux yeux d'un visiteur étranger, c'est la facette la plus visible de la toponymie française aux États-Unis.

Si la forme de départ des désignations est orale, comme ce fut très souvent le cas dans la transmission des toponymes de bouche à oreille, la forme d'arrivée est une approximation phonétique anglaise qu'une nouvelle graphie essaie à son tour de renforcer. Ainsi, aux États-Unis, *Rivière du Chien* a donné *River Deshee*; *Rivière du Chemin* > *Dishmaw River*; *Lac Courtes Oreilles* > *Couderay*. Dans certains cas, la graphie d'origine se maintient toujours, comme dans *Lac Seul* dont la prononciation locale est [laksu:l]. Ailleurs, une même forme de départ peut produire deux formes d'arrivée. C'est le cas du toponyme *Île aux Bois Blancs*. Chez certains locuteurs, la prononciation est [bojzblærk], basée sur la forme écrite, chez d'autres [bwabla], à partir de la forme orale, celle-ci, à son tour, ayant généré la graphie *Bob-Lo*.

D'autres processus interviennent également, comme l'agglutination qui fait passer *Rivière aux Sables* à *Ausable River* ou encore *Pointe à Binaux* à *Point Abino*. À ces mécanismes de mutation vient souvent se greffer celui de l'étymologie populaire qui a fourni des exemples aussi étonnants que savoureux. On en rappellera ici les plus connus: *Chemin Couvert* > *Smackover*; *Rasoir* [razwer] > *Roseway*; *L'Eau Froide* [lofret] > *Lowfreight*; *Purgatoire* > *Picketwire*; *Bois Brûlé* > *Bob Ruly*; *Marais de l'Orme* > *Mary Delorme*. Pour amusantes qu'elles soient, la plupart de ces étymologies n'ont jamais fait l'objet d'un examen rigoureux. Par exemple, dans son ouvrage sur les noms de lieux français des États-Unis, Coulet du Gard (1986) ne précise ni la forme française de départ, ni la première attestation et localisation de la forme d'arrivée des toponymes qu'il recense. Dans bon nombre de cas, ces étymologies restent hypothétiques et ne s'appuient pas sur une documentation suffisante. De plus, il n'existe à notre connaissance aucune typologie à l'heure actuelle qui permette de faire une synthèse de ce type de mutation onomastique, domaine pourtant riche en enseignements sur l'adstrat lexical anglo-français.

LES COUCHES TOPONYMIQUES

La toponymie de l'Ancien Régime et son prolongement actuel se présentent donc à nos yeux sous plusieurs formes, les unes plus ou moins bigarrées que les autres, selon le point d'observation. Très peu altérés dans les zones à forte densité francophone, au Québec par exemple, les noms géographiques de la Nouvelle-France et de l'Acadie constituent ailleurs sur le continent une espèce de *lingua submersa* qui ne se laisse découvrir qu'à travers une patiente étude comparative de documents français, anglais et espagnols.

Cette première couche de francité toponymique s'est enrichie après la Conquête d'une deuxième, en raison d'abord de l'accroissement remarquable des noms géographiques sur le territoire québécois aux XIX^e et XX^e siècles et ensuite de l'apport des grands mouvements migratoires qui ont marqué l'histoire des communautés francophones d'Amérique à la même époque. En fait, on pourrait dire qu'il s'établit une sorte de continuité entre la toponymie de la prise de possession et de l'exploration du territoire sous le Régime français et celle de son expansion et de son enracinement après la Conquête.

Venu du Québec et de l'Acadie, ce rayonnement toponymique va dans toutes les directions. On évalue à plus de 3 000 le nombre des noms de lieux français aux États-Unis attribuables aux Franco-Canadiens (Gerlach, 1986, p. 8). Au Canada, cette diaspora a donné naissance à une toponymie qui témoigne de la vitalité du rayonnement culturel québécois et acadien outre-frontière. Contrairement à la toponymie coloniale, celle de la diaspora est presque exclusivement dédicatoire ou commémorative et rappelle soit les lieux du Québec, soit le nom des missionnaires et premiers colons venus prendre souche en terre nord-américaine à des milliers de kilomètres de la vallée du Saint-Laurent : *Fauquier*, *Val Caron*, *Noëlville* (Ontario); *Notre-Dame-de-Lourdes*, *La Broquerie*, *Sainte-Agathe* (Manitoba); *Gravelbourg* (Saskatchewan); *Girouxville*, *Leduc* (Alberta); *Maillardville* (Colombie-Britannique), pour n'en nommer que quelques-uns au Canada¹.

1. Dans certains États et certaines provinces, l'officialisation des toponymes ne s'est pas toujours faite en tenant compte des règles de l'orthographe française.

On est loin d'avoir fait une analyse exhaustive de cette deuxième couche onomastique française, ni même de l'ensemble de la toponymie française d'Amérique. Comparativement aux études de dialectologie et de lexicographie dont le développement s'est accéléré depuis une vingtaine d'années, les travaux toponymiques accusent un retard considérable. Le Québec, au cœur même du rayonnement français en Amérique, attend toujours un véritable dictionnaire des noms de lieux pour remplacer l'ouvrage de Pierre-Georges Roy (1906), dont la mise à jour se fait attendre depuis longtemps. Heureusement, la Commission de toponymie du Québec a reconnu la nécessité d'un pareil outil et travaille présentement à la réalisation de ce dictionnaire dont la publication est prévue à l'automne 1994. Mais pour le reste de l'Amérique française, le terrain est à peine débroussaillé. Les premiers jalons de cette vaste tâche à entreprendre ont été posés à l'occasion du Premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, tenu à Québec en juillet 1984. Cette rencontre a permis de déterminer qu'il fallait encore multiplier inventaires et analyses avant de passer aux grands travaux de synthèse. Car ce n'est que lorsque nous disposerons des résultats de ces recherches que nous pourrons mesurer pleinement l'apport de la toponymie aux études sur les parlers français d'ici. Et, peut-être, comme le laissait entendre Albert Dauzat, aller au-delà des considérations purement linguistiques et saisir, de façon plus nuancée, l'âme des francophones d'Amérique.

Bibliographie

- Blais, Suzelle (1983), *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*, Québec, Commission de toponymie (coll. Études et recherches toponymiques, 6), 105 p.
- Colet du Gard, René (1986), *Dictionary of French Place Names in the USA*, [s.l.], Deux Mondes, 431 p.
- Dauzat, Albert (1946), *La toponymie française*, Paris, Payot, 335 p.
- Detro, Randall A. (1986), « French Toponymy of Louisiana », dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*, Québec, Les Publications du Québec, p. 480-510.
- Gerlach, Russel L. (1986), *Settlement Patterns in Missouri: A Study of Population Origins*, Columbia, University of Missouri Press, VII + 88 p.
- Lapierre, André (1986), « La toponymie de la partie occidentale de la Nouvelle-France », dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*, Québec, Les Publications du Québec, p. 343-349.
- Morissonneau, Christian (1972), « Noms de lieux et contact des langues. Une approche de la choronymie du Québec », dans H. Dorion (dir.), avec la collaboration de C. Morissonneau, *Les noms de lieux et le contact des langues*, Québec, PUL, p. 246-292.
- Morissonneau, Christian (1978), *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, PUL, 230 p.
- Roy, Pierre-Georges (1906), *Les noms géographiques de la province de Québec*, Lévis, [Le Soleil], 514 p.
- Trudel, Marcel (1973), *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, PUL, 219 p.